



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

جمهورية تشاد

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE
L'ÉCONOMIE ET DU PLAN

وزارة المالية والميزانية والاقتصاد والتخطيط



PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

عرض مشروع قانون المالية لعام 2025

*ALLOCUTION DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE
L'ÉCONOMIE ET DU PLAN*

كلمة معالي الوزير، وزير المالية والميزانية والاقتصاد والتخطيط

N'Djamena, le 06 décembre 2024 في أنجمينا،

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition,
Monsieur le Président de la Commission Finances, Budget et Comptabilité Publique,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Finances, Budget et
Comptabilité Publique,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,
Madame et Messieurs les Ministres d'État,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,**

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition, Cher Aîné,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,**

Encore une fois, j'ai, à la fois, l'immense privilège, le très grand honneur et la profonde gratitude, en cette année si spéciale pour notre pays, de présenter et de soumettre à votre sanction, le projet de loi de finances pour l'exercice 2025. Ce projet, qui consacre le premier budget de plein exercice de la 5^{ème} République, est aussi le tout premier budget véritablement décentralisé de notre pays, indépendant depuis 64 ans. Il alloue des ressources importantes ainsi que des pouvoirs et des compétences véritables à nos provinces et à nos communes. Il est surtout inspiré du projet de société du Président de la République, qui promeut une gouvernance de proximité, digitale, partagée et accessible à nos concitoyens, où qu'ils se trouvent sur notre vaste territoire, et à leurs élus locaux. Il valorise le potentiel et le savoir-faire de nos collectivités et libère leurs énergies.

Bien plus, et plus que toutes les autres lois de finances adoptées ces dernières années, qui étaient pour partie des budgets de stabilisation, de construction de la paix, de réconciliation, de dialogue, d'élections et de réinsertion, celui-ci - pour une large partie, comme l'a voulu, le Président de la République, dans sa lettre de cadrage - est un budget d'avenir, un budget de partage de ressources et des compétences avec les acteurs locaux, disais-je ; un budget qui répond aux aspirations des tchadiens. Il est d'une totale fidélité aux promesses de notre Constitution, qui instaure la décentralisation et la démocratie locale.

Le projet de loi de finances 2025 est surtout un budget social et de solidarité, en faveur de la jeunesse, du monde de l'éducation - du primaire au supérieur en passant par la formation professionnelle - améliorant la qualité et l'accès à l'éducation pour tous, sur toute l'étendue du territoire, y compris dans les zones d'accès difficile.

Ce budget marque surtout un tournant décisif avec l'exercice d'activités en ligne avec la mise en place prochaine de la fonction publique locale, réforme majeure rapprochant l'administration des citoyens. En favorisant le recrutement local, chaque province pourra offrir des services publics plus accessibles et adaptés, tout en réduisant l'absentéisme et les abandons de postes.

Ce budget consacre également la mise en place du SENAT, des Conseils provinciaux et des Communes sur toute l'étendue du territoire en leur allouant clairement et distinctement des

lignes de crédits qu'ils administreront directement dans le SIGFiP, au bénéfice des populations, au plus près de leurs besoins.

Élaboré selon les directives contenues dans la Lettre Circulaire du Président de la République du 5 août 2024, ce projet de loi de finances repose sur trois piliers principaux :

- **La mobilisation accrue, digitale, systémique et systématique des ressources internes.** Et, ce parce que notre souveraineté économique et budgétaire passe, maintenant plus qu'avant, par notre capacité à financer nous-mêmes nos charges et notre développement.
- **L'optimisation des ressources extérieures.** Et ce, en orientant désormais les financements multilatéraux et bilatéraux en complément de nos ressources propres, qui continuent de croître, vers des projets structurants du secteur social et des secteurs d'avenir – conformes aux 12 chantiers du Programme politique du Chef de l'Etat – qui irrigue et sous-tend le PND, en vue de transformer durablement notre économie et nos provinces, nos villes et villages. Avec comme maîtres-mots, le désenclavement, la mobilité et l'assainissement, l'augmentation de l'offre en eau et en énergie, le soutien au secteur agro-pastoral, la formation professionnelle, l'accès à la santé et à l'éducation, surtout scientifique, technique et professionnelle.
- **L'investissement dans le capital humain et les infrastructures.** La hausse des crédits pour l'éducation, la formation professionnelle, la santé et les infrastructures démontre notre engagement pour un avenir meilleur à moyen et long termes, l'amélioration des conditions de vie et l'employabilité des jeunes, par l'allocation, pour la première fois, des lignes budgétaires à nos 33 centres d'apprentissage et formation professionnelle, qui répondent aux exigences des entreprises et du monde industriel.

Malgré un contexte international difficile, le Tchad est resté un pays résilient, une nation en paix, un pays d'accueil et de fraternité africaine, un pays de réussite politique et économique, qui a, en 2024, organisé des élections apaisées et clos la transition politique la plus exemplaire de l'Afrique, avec des fondamentaux en matière de notation financière appréciable et un climat des affaires qui se raffermi.

Le tout premier rapport de la Banque Mondiale, *Business Ready* qui remplace en quelque sorte *Doing Business*, place notre pays dans le peloton de têtes des pays africains ayant un meilleur climat des affaires. Une présentation de ce rapport aura lieu à N'Djamena, le 10 de ce mois de décembre.

En 2025, la croissance économique, avec un minimum de 4,2 %, devrait s'accélérer, soutenue par une consommation en hausse, une rentabilité accrue des entreprises et un climat des affaires plus amélioré. Les incitations instaurées par la loi de finances 2020 ont

dynamisé les investissements, et ce projet de loi consolide ces acquis. Les simplifications introduites au titre des démarches fiscales, grâce à la digitalisation, libèreront du temps aux entreprises et à nos agents qui se consacreront aux tâches à plus forte valeur ajoutée et réduiront les temps d'attente.

En chiffres, pour l'exercice 2025, les ressources globales s'établissent à 2 420,8 milliards de FCFA à la faveur de la modernisation des systèmes fiscaux et douaniers.

Pour ce qui est des recettes hors pétrole, elles croîtront de 18 % pour atteindre 1 023 milliards FCFA contre 869 milliards FCFA en 2024.

Les recettes pétrolières quant à elles, se chiffreront à 993,6 milliards FCFA contre 951,9 milliards FCFA en 2024, soit une augmentation de 4 %. Elles comprennent 510 milliards FCFA de recettes fiscales, incluant l'impôt sur les sociétés (IS) et les redevances statistiques ainsi que 483 milliards FCFA de recettes non fiscales, provenant des redevances en nature, des participations et des droits d'accès.

A ce sujet, il est utile de relever que depuis 2019, la progression régulière de nos recettes propres hors pétrole nous permet, pour la première fois, de franchir le seuil stratégique des 1 000 milliards FCFA en 2025, comme annoncé l'année dernière. Ce plateau historique de 1 000 milliards de recettes hors pétrole marque une étape déterminante dans la préparation de l'après-pétrole, axée sur la diversification, l'élargissement de l'assiette fiscale et la fiscalisation, sans heurts, du secteur informel et/ou sa *formelisation*.

Tout ceci permettra à notre pays de remplir ses obligations sociales et régaliennes, de financer son développement, sans recourir à des accumulations d'arriérés intérieurs, à des endettements non concessionnels et sans lever une fiscalité comprimante, le tout en conformité avec nos engagements internationaux.

Mesdames, Messieurs,

Au titre de la décentralisation, les recettes budgétaires, notamment celles provenant de la TVA, de l'IGL et des redevances pétrolières, seront réparties entre l'Administration Centrale, les futurs Conseils Provinciaux et les Communes.

Les dépenses prévues pour l'exercice 2025 s'établissent à 2 323,8 milliards FCFA, contre 1 961,3 milliards FCFA en 2024, marquant une augmentation de 18 % et se répartissent comme suit :

- Dépenses de personnel : 680,4 milliards FCFA (+11 % par rapport à 2024) ;
- Dépenses pour les biens et services : 220,1 milliards FCFA ;
- Dépenses de transferts : 197,2 milliards FCFA ;
- Dépenses d'investissements : 977,5 milliards FCFA dont 440 milliards sur ressources propres et 537,5 milliards sur ressources extérieures.

Ce budget met un accent particulier sur les investissements pour le développement et la promotion des secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé et les infrastructures ainsi que l'agriculture, l'eau, l'assainissement et l'élevage qui bénéficient d'investissements renforcés pour répondre aux enjeux du monde rural et de nos cités.

Ce faisant, le budget d'investissement s'élève à 977 milliards FCFA. Un record. Une première ! Rapporté au PIB, nous sommes l'un des pays qui investit le plus en CEMAC. Il se repartit en 440 milliards de ressources intérieures et 537 milliards de ressources extérieures, à la faveur de la qualité de notre diplomatie économique et des réformes intervenues au titre des marchés sur financements extérieurs.

Les infrastructures routières - dans le cadre du désenclavement des territoires et soutien aux économies locales – se verront doter d'une enveloppe de 292 milliards FCFA, composée de 200 milliards sur ressources intérieures et de 92 milliards sur ressources extérieures, en sus des recettes affectées directement à l'entretien routier. Cela assurera la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures routières, y compris les routes bitumées ainsi que les ouvrages d'art et de franchissement mais aussi les travaux de voirie et d'assainissement dans la ville de N'Djaména et dans certaines villes de nos provinces. Une attention particulière sera portée aux systèmes de drainage pour prévenir les inondations afin de protéger les biens, les personnes et les infrastructures.

S'agissant des infrastructures aéroportuaires et afin d'aligner les aéroports nationaux aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de renforcer la connectivité interne, les travaux d'extension et d'amélioration des pistes des aéroports de N'Djaména, Amdjarass, Doba, Faya, et Moundou se poursuivront.

Et pour répondre aux besoins croissants en infrastructures éducatives, tout en favorisant la scolarisation des filles et les compétences des jeunes dans les domaines techniques, 50 milliards FCFA (dont 39,8 milliards sur ressources intérieures) seront investis pour :

- la construction des écoles primaires et des lycées, dont une école de fille et un lycée scientifique dans chaque chef-lieu de nos provinces ainsi que la construction de six (06) nouvelles universités dans les six (06) provinces de notre pays qui n'en disposent pas;
- la réhabilitation et l'extension des établissements existants ;
- la modernisation des équipements pédagogiques pour garantir une éducation de qualité ;
- les finalisations des stades d'Amdjarass, de Bongor, de Diguel (à N'Djaména), de Goz-Béida et de Moussoro.

Sur la plan sanitaire, une dotation de 143 milliards FCFA (dont 45 milliards sur ressources intérieures), est consacrée à :

- la poursuite de la construction des hôpitaux et de centres de santé dans les zones insuffisamment équipées ;
- la modernisation des infrastructures hospitalières pour renforcer les capacités d'accueil ;
- et aux travaux de réfection de l'Hôpital Général de Reference Nationale de N'Djaména, de l'Hôpital Mère et Enfant et de la Polyclinique de N'Djaména ;

Et pour améliorer l'accès à l'eau potable, 86 milliards FCFA sont alloués (dont 12 milliards sur ressources intérieures) pour :

- le développement d'adductions d'eau potable dans les zones rurales ;
- la construction de châteaux d'eau urbain pour renforcer l'approvisionnement ;
- la fourniture prochaine de 40 000 m³ d'eau potable pour la ville de N'Djaména et de 20 000 m³ dans 36 villes en provinces et de déferrisation de 2 000-3 000 m³ pour trois villes ;
- la réfection des châteaux d'eau et le réhabilitation du réseau d'eau existant de la ville de N'Djaména sur financements extérieurs.

En matière d'énergie, priorité des priorités du Chef de l'État, sans compter les investissements privés, les PPP en cours et les centrales solaires déjà en construction pour plus de 100 MW à Gassi sur financement de l'Etat Tchadien, de la Banque Mondiale et de la SFI ainsi que les 50 MW à Djarmaya sur financement privé émirati, une dotation minimale de 49 milliards FCFA (dont 6,7 milliards sur ressources intérieures) sera destinée à :

- l'installation d'unités d'énergies solaires dans diverses provinces ;
- la modernisation du réseau de distribution pour une couverture plus fiable à N'Djaména ;
- le développement d'infrastructures électriques pour augmenter l'offre d'électricité à N'Djaména et dans des nombreuses villes en provinces ;
- la poursuite de la subvention accordée au gaz butane pour tous les ménages.

Au titre du secteur agro-pastoral, une première tranche annuelle de 43 milliards FCFA (dont 12 milliards sur ressources intérieures) est destinée à la construction d'unités industrielles de production de lait de chamelle et de lait de vache liquide et en poudre aux standards internationaux dans le Batha et l'installation d'unités industrielles de fabrication d'aliments pour le bétail dans 12 de nos provinces ainsi que de nombreux puits pastoraux et l'aménagement des périmètres agricoles, visant ainsi à renforcer la production agricole et notre sécurité alimentaire.

Et ce, sans compté les investissements dans les fermes et autres du Groupe Arise.

S'agissant de la transformation numérique et digitale, et sans compter le projet de Tchad Digital financé par la Banque Mondiale, la modernisation, la territorialisation et la digitalisation de l'administration se poursuivront, notamment par :

- la finalisation de la ligne transsaharienne à fibre optique ;
- la mise en place d'un système d'e-procurement pour garantir l'efficacité et la transparence des procédures de passation des marchés et de la commande publique, d'abord au titre des financements extérieurs ;
- l'extension et l'intégration des Collectivités Autonomes, de toutes les provinces et mairies au Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP);
- l'opérationnalisation dès le 1^{er} janvier du SIGFiP dans toutes nos provinces ;
- la connexion au SIGFiP de tous nos Conseils Provinciaux et de toutes nos Communes, pour une administration directe de leurs lignes de crédits. C'est le sens de la décentralisation voulue par le Président de la République ;
- la décentralisation intégrale de tous les services en charge des finances intervenant dans la chaîne de la dépense dans toutes les provinces, y compris les services de la Direction de la Solde, qui seront localisés pour ce qui est de N'Djaména à la délégation du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djaména ;
- l'intégration dans l'application e-Tax des fonctionnalités permettant, d'une part, d'auto-générer l'Attestation de Non-Redevance (ANR) sans avoir à formuler une demande auprès de l'administration fiscale, et d'autre part, aux représentations diplomatiques et consulaires, aux organisations du système des Nations Unies, aux associations, aux confessions religieuses et aux ONG d'auto-générer directement à travers e-Tax leurs attestations d'exonération de TVA. Ce qui permettra de réduire la bureaucratie ;

S'agissant de la jeunesse, en dotant les territoires de ressources humaines qualifiées, nous renforcerons les capacités locales tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour la jeunesse, moteur essentiel du développement et de l'avenir du Tchad. Le budget 2025, en plus d'allouer des ressources substantielles aux activités en faveur de la jeunesse et du développement de sport, autorise les provinces à recruter dans leurs ressorts respectifs des instituteurs, des médecins, des infirmiers, des lauréats de l'INJS, des techniciens, ainsi que des agents du secteur de l'élevage, incluant des vétérinaires, des ingénieurs et des techniciens, et des informaticiens.

Au titre de la femme, outre la création d'écoles dédiées aux filles dans chaque chef-lieu de province, ce budget consacre la prise en charge complète de la gratuité des frais d'inscription des filles dans nos universités.

Et, face aux défis induits par les changements climatiques et en réponse aux récentes inondations et dans l'optique de renforcer la sécurité alimentaire, la dotation budgétaire prévue à cet effet sera triplée, passant de 5 milliards FCFA en 2024 à 15 milliards FCFA en 2025, sans préjudice des ressources affectées directement à la solidarité nationale.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Last but not least, permettez-moi de parler de l'administration du territoire, ou plus exactement de nos territoires, parce que - de quelque côté qu'on le prenne - le budget 2025 est le leur. Avec une hausse de 80 % par rapport à 2024, ce projet de loi de finances leur attribue plus de 40 milliards FCFA, composés de centimes additionnels provinciaux et communaux sur la TVA, de 50 % de l'IGL et de redevances pétrolières et minières pour les provinces qui en produisent. Et ce, en sus des impôts locaux et des interventions directes de l'État en investissement et en fonctionnement. Ces 40 milliards seront entièrement dédiés à nos territoires en gestion directe, sans interférence, sans tracasseries ni démarches fatigantes à N'Djamena.

Jamais, dans la longue histoire de notre pays, autant de ressources n'ont été consacrées, en gestion directe, au Tchad de l'intérieur. Dans l'absolu et dans le relatif.

Depuis plus de trois ans, le Président de la République, ne cesse d'œuvrer pour la paix, de réconcilier les tchadiens, de les unir et d'améliorer leur vie. De leur assurer une meilleure présence de l'État et de l'administration, où qu'ils se trouvent. Permettez-moi de l'en féliciter.

C'est dans cette lancée que les crédits de fonctionnement des sous-préfets ont été augmentés, suivis de la revalorisation de la paie des préfets et des sous-préfets, qui était stationnaire depuis 40 ans, exactement depuis 1984.

Dans ce continuum, la loi de finances, promesse de notre Constitution disais-je, et reflet du Programme Politique du Président, écrit une nouvelle page de l'histoire de notre arrièrepays, du Tchad réel comme disent certains ; qui est pour beaucoup d'autres, le Tchad profond.

C'est une marque de confiance, un honneur et une considération pour le Tchad de l'intérieur, celui de la majorité, celui de nos 22 Provinces, de nos plus de 400 Communes, dont 125 Communes élues, celui de nos milliers de villages, de l'économie locale, de la vraie vie et des marchés hebdomadaires.

Aujourd'hui, suivant les orientations du Président de la République, ce projet de budget réconcilie ce Tchad de nos profondeurs avec le niveau central. Ceci est la grande histoire ! Celle du Programme Politique du Président MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, voulu par

les Tchadiens. Celle entamée, il y a plus de 3 ans. Et, ils ont raison. Vox populi, vox dei, disait-on en d'autres époques et sous d'autres cieux.

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux que ce projet de loi de finances 2025 mette en lumière la détermination de l'État à soutenir le développement de notre pays, par nous-mêmes, porté par la force et la formation de notre jeunesse, une gouvernance partagée et de proximité. Et ce, pour faire du Tchad, définitivement et irrémédiablement, un pays où il fait bon vivre. Partout. Un pays où on gagne sa vie. Partout.

Je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil National de Transition, Monsieur le Président, avant de finir, je voudrais vous exprimer, à vous-même, toute ma satisfaction, pour la qualité de votre conduite de notre représentation nationale, quels qu'en aient été les moments, pendant les périodes clémentes mais aussi pendant les moments graves et de difficultés. Je voudrais vous remercier pour votre extraordinaire lucidité, votre grande compréhension de notre pays, pour votre sens de responsabilité, votre amour du débat, du questionnement, du contradictoire, pour votre tolérance et pour votre curiosité et votre sens de l'accompagnement. Mais aussi pour votre joie de vivre. Merci Président pour ces 5 à 6 ans au cours desquelles, j'ai eu le privilège, sans précédent, de présenter devant notre parlement, sous votre présidence 7 lois de finances, dont une loi rectificative. Je puis aussi relever que j'ai le privilège de vous connaître plus tôt, en 2008 alors que vous étiez Ministre d'État, en charge de l'Agriculture. Après avoir déjà eu une belle carrière, 5 ans auparavant vous étiez déjà Premier Ministre de notre pays. Vous êtes resté toujours le même. Je ne voulais pas laisser passer aujourd'hui l'occasion de vous rendre mes hommages. Merci pour hier et merci pour aujourd'hui.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux de tous les groupes parlementaires,

Vous êtes toujours préoccupé de nos terroirs, du Tchad de l'intérieur d'où vous venez, presque, tous. Le Gouvernement - ici bien représenté par tous mes collègues que je remercie et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement - suivant les orientations du Président MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, est, sur tous les sujets, sur la même longueur d'onde que vous. Au service du Tchad et des tchadiens. Où qu'ils se trouvent.

J'ai eu l'honneur au cours de cette seule année, de soumettre à votre ultime sanction plus de 10 projets de loi, fort structurant pour l'organisation de notre économie et de nos services. Vous les avez tous approuvés, après riches débats, marqués de mille tonalités. Je vous en remercie.

Je voudrais vous remercier tous, chacune et chacun d'entre vous, pour les moments passés ensemble dans cet hémicycle, pour les débats, souvent chauds ; et pour vos interpellations, qui nous ont toujours obligés. Sans rancune. De part et d'autre.

J'ai une mention spéciale pour la Commission Finances, Budget et Comptabilité Publique et pour la Commission Économie et Plan ainsi que pour leurs aimables présidents.

Bonne chance à toutes et à tous, et à notre pays.

Je vous remercie,

Tous, pour votre très aimable attention.

TAHIR HAMID NGUILIN